



Changement de Lieu de résidence de mon fils

Par **toad78**, le **28/07/2014** à **13:37**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis septembre 2010, et je partage avec mon ex-mari la garde des 2 enfants (1 semaine sur deux).

Mon fils de 15 devient ingérable lorsqu'il est chez moi, et cela s'en ressent sur ses résultats scolaires (catastrophiques), son comportement à l'école (décrit comme ingérable par les profs) et à la maison...

Il devient très agressif et exprime ne pas vouloir respecter les règles de la maison. les multiples tentatives de discussion, apaisement, ou sanctions n'y font rien.

Mon ex-mari jouit lui d'une autorité qui fait que mon fils respecte en tous points les règles chez son père...

je suis désespérée d'autant plus que mon ex-mari refuse de m'aider à le raisonner. J'ai proposé qu'il prenne notre fils chez lui pour le cadrer d'avantage et de garder notre fille de 12 ans chez moi. Cela ferait une enfant en garde totale chacun.

Il refuse de prendre mon fils chez lui en garde totale.

Le nouveau lieu de résidence de mon ex se situe pourtant à 10 mn du futur lycée de mon fils. Alors que le collège de ma fille se situe à 1h20 de bus du domicile de son père et seulement 15 mn de mon domicile à moi... Ma fille exprime qu'elle veut vivre chez moi en garde totale.

Puis-je demander officiellement à ce que mon fils aille vivre chez son père ? Je pense que pour le bien de tous ce serait la solution idéale. je ne veux pas me débarrasser de mon fils, loin de là, mais je veux faire en sorte qu'il grandisse avec un minimum de repères, repères

qu'il refuse violemment venant de moi.

Merci d'avance pour votre réponse